

## LES MARDIS DE SAINTE ANNE



OICI, raconté tout au long, le fait qui aurait fixé le mardi comme le jour spécialement consacré à honorer sainte Anne. (*Archives de Saint-Charles à Catinari*. Vol. XV, No 498).

Un jeune homme très riche et de grande famille, fort dévot à sainte Anne, mère de la très sainte Vierge, et à l'apôtre saint Jacques, cousin germain du Sauveur, ayant eu le malheur de perdre son père, se laissa entraîner par de mauvais compagnons, abandonna ses pratiques de piété, et dissipa toute sa fortune au point d'en être réduit à mendier son pain sur tous les chemins de la terre.

Dans cette dure extrémité, il se ressouvint de sa pieuse enfance et invoqua avec une grande confiance la protection de l'apôtre saint Jacques. En relevant la tête, il vit devant lui un Pèlerin à l'aspect vénérable qui l'interrogea avec grande affabilité. " Prenez courage mon enfant, lui dit-il, après l'avoir patiemment écouté ; lorsque vous connaîtrez l'origine de vos malheurs, il vous sera facile de reprendre une vie meilleure. — Et quelle peut être la source de mes malheurs ? demanda le jeune homme. A quoi le Pèlerin répondit : " Autrefois vous aviez une grande dévotion pour sainte Anne, dont la fonction principale consiste à consoler les affligés et à secourir les pauvres ; mais ensuite vous avez lâchement abandonné son service. Reprenez vos anciennes pratiques de piété envers elle, honorez-la tous les jours par une fervente prière, ne cessez d'implorer le secours de cette sainte grand'mère du Fils de Dieu. — Que pourrais-je donc faire de bon à cet effet ? — Récitez, surtout chaque mardi, le *Pater noster* en son honneur ; allumez un cierge devant son image et prenez une ferme résolution de changer de vie. — Pourquoi donc, répliqua le jeune